- 2. Quel est le coût approximatif de ce bulletin, y compris les frais d'affranchissement?
- 3. Est-ce que l'on expédie ce bulletin à des particuliers?
- 4. A quels groupes ou organismes l'expédie-t-on?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): 1. 1,140.

- 2. 22 dollars par numéro.
- 3. Oui.
- 4. La publication Chronique des vivres est expédiée par la poste aux hôpitaux, collèges, écoles, cercles, orphelinats, institutions correctionnelles, diététiciens, acheteurs d'aliments et aux autres personnes qui en font la demande.

LA MAJORATION DES PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Question n° 816—M. Howe (Wellington-Huron):

- 1. Va-t-on augmenter les prestations de sécurité de la vieillesse dans un avenir rapproché?
- 2. Dans le cas de l'affirmative, de combien va-t-on les augmenter, et pourquoi va-t-on accorder cette augmentation?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui, en janvier 1968. Cette information a été communiquée à la Chambre le 18 octobre dernier, lorsque le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a préparé un communiqué de presse concernant les augmentations de la pension.

2. La loi sur la sécurité de la vieillesse prévoit une augmentation à la pension de base en fonction des augmentations de l'indice de pension. Comme l'indice de pension a augmenté de 2 p. 100 en 1968, les pensions de la sécurité de la vieillesse passeront de \$75 à \$76.50 en janvier. De plus, le supplément maximum payable en vertu du supplé-

ment du revenu garanti, de la loi sur la sécurité de la vieillesse, augmentera de \$30 à \$30.60 par mois. Ceux qui reçoivent le supplément maximum, recevront en tout, \$107.10.

[Français]

QUESTION RELATIVE AUX DÉPENSES DE LA COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON

Question nº 825-M. Godin:

- 1. A quel montant se chiffrent les dépenses totales de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme?
- 2. A quel montant se chiffrent les dépenses totales de chacun des membres de cette commission, depuis leur nomination?
- 3. Combien au total les travaux de cette commission coûteront-ils au Trésor?
- 4. Combien d'exemplaires du rapport préliminaire de cette commission ont été imprimés et a) quel en a été le coût total, b) combien ont été imprimés en français, c) combien ont été imprimés en anglais?
- 5. Combien d'exemplaires du premier livre de cette commission ont été imprimés et a) quel en a été le coût total, b) combien ont été imprimés en français, c) combien ont été imprimés en anglais?
- 6. Comment est assurée la distribution du premier livre officiel de cette commission?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Le cabinet du premier ministre et le département des Impressions et de la Papeterie publiques m'informent comme suit: 1. Les dépenses totales de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme du mois d'août 1963 au 30 novembre 1967 se chiffrent à \$6,601,531.06.

2. Les dépenses totales de chacun des membres de cette commission depuis leur nomination en juillet 1963 au 30 novembre 1967 s'établissent comme suit:

Commissaires	Frais de voyage <sup>‡</sup> et de séjour	Nombre de jours à \$100 par jour	Total des honoraires	Dépenses totales
M. C. Cormier, Moncton M. D. Dunton, Ottawa M° R. Frith, Toronto M. JL. Gagnon, Montréal M° G. Laing, Calgary M° P. Lacoste, Montréal M. A. Laurendeau, Montréal M. J. Marchand, Québec M. J. Rudnyckyj, Winnipeg	5,215.03† 18,133.65	$321\frac{1}{2}$ $528\frac{1}{2}$ $530$ $823\frac{1}{2}$ $416\frac{1}{2}$ $203$ $903$ $144\frac{1}{2}$ $394\frac{1}{2}$	\$ 32,150.00 52,850.00 53,000.00 82,350.00 41,650.00 20,300.00 90,300.00 14,450.00 39,450.00	\$ 44,729.94 57,106.08 68,321.74 98,662.35 67,748.09 22,693.05 107,047.10 19,665.03 57,583.65
M° F. Scott, Montréal M. P. Wyczynski, Ottawa	8,136.44 3,967.66	$   \begin{array}{r}     381 \\     392\frac{1}{2} \\     \hline     \end{array} $	38,100.00 39,250.00	46,236.44 43,217.66
Total	\$129,161.13		\$503,850.00	\$633,011.13

\*Remboursement des frais de voyage, plus allocation de \$20 par jour pour indemnité de séjour lorsque absents de leur domicile pour le compte de la Commission.

†M. Jean Marchand a démissionné comme membre de la Commission en septembre 1965. M° Paul Lacoste lui a succédé en novembre 1965.